

VŒUX – 13 JANVIER 2017

Je voudrais tout d'abord vous remercier d'être de votre présence ; je l'interprète comme un signe fort de l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune. Et puis ce rendez-vous annuel est important et fait partie, pour moi, de la démarche qui est la nôtre, celle de la proximité à laquelle, vous le savez, je tiens beaucoup entre les élus et les habitants.

Je dois d'abord excuser quelques personnes : Monsieur le Sous-Préfet, très sollicité et qui nous avait fait l'honneur de sa présence l'année dernière, Jean-Luc CHENUT président du conseil départemental, le sénateur Jean-Louis TOURENNE, Claude RENOULT en sa qualité de Maire de Saint-Malo mais aussi en sa qualité de Président de Saint-Malo Agglomération, Madame Claire Poilpré, Directrice de l'EHPAD du Tronchet, nos conseillers départementaux Agnès TOUTANT et Jean-Luc Bourgeaux, le Lieutenant Karine Bafail commandant les brigades de gendarmerie de Cancale et Chateauneuf, Louis THEBAULT président du GIT de la baie du Mont Saint-Michel. Je voudrais excuser également quelques conseillers municipaux absents pour des raisons de santé ou pour des raisons professionnelles : Serge Auffret, Odile Noël, Monique Le Gall et Stéphane Le Pottier.

Je voudrais bien entendu saluer et remercier les personnalités qui nous font l'honneur de leur présence :

- Monsieur Gilles LURTON,
- Madame Claire GUINEMER, conseillère Régionale mais aussi adjointe au maire représentant Claude Renoult au titre de maire de Saint-Malo
- Monsieur Patrick CHARPY, vice-président de Saint-Malo Agglomération, représentant le Président Claude RENOULT ;
- Mesdames et Messieurs les maires des communes de Saint-Malo Agglomération et leurs représentants ;
- Monsieur Jean-François RICHEUX, qui est là aussi en sa qualité de président du Syndicat des Eaux de Beaufort ;
- Le maire de Meillac Georges DUMAS qui est là en ami et originaire de Plerguer
- Les anciens maires de Plerguer qui m'ont précédé
- Le Lieutenant Jocelyne AUSSANT, chef du centre de secours des sapeurs-pompiers de Plerguer
- Le Directeur Général de SMA Yves JAVEY,
- Les représentants associatifs et les représentants des établissements scolaires

respecter le contrat que nous avons passé avec la population en 2014), une gouvernance transparente, une action ambitieuse mais aussi responsable.

Alors ! Tout d'abord on peut dire que cette année 2016 a été marquée par la livraison d'un certain nombre d'équipements.

Il est vrai que le temps administratif des dossiers peut paraître long aux yeux des citoyens et que le délai entre les décisions et la réalisation peut être ressenti comme synonyme de lenteur. Pour autant, je puis vous assurer que nous n'avons pas perdu de temps ; toute l'équipe municipale a travaillé d'arrache-pied et on peut dire que 2016, qui n'a été que la 2^{ème} année pleine de notre mandat a pu produire du concret.

A ce sujet, je dois remercier de tout cœur l'équipe des élus qui travaille à mes côtés, adjoints et conseillers.

A titre d'illustration, en 2016, notre conseil municipal s'est réuni à 11 reprises (31 fois depuis le début du mandat, soit une moyenne d'une fois par mois), ce qui est un rythme très élevé lorsque l'on sait tout le travail préparatoire qui doit être mené pour aboutir à chacune des décisions prises. Nous avons examiné 87 points d'ordre du jour en 2016 (et plus de 250 depuis le début du mandat).

Je saisis cette opportunité également pour remercier tous les agents communaux qui nous assistent, nous élus, dans notre mission au quotidien. Je les remercie pour leur confiance, leur loyauté et leur professionnalisme. Je sais qu'ils sont exposés aussi, qu'on attend beaucoup d'eux et du service public. Je remercie aussi notre Directrice Générale des Services, Annie LAMBERT, qui à la tête de ses « troupes » réalise un très gros travail. Grâce à son management, nous avons réussi à mettre en place un vrai travail de collaboration avec l'ensemble des agents dans un vrai esprit de service public. Nous avons activé énormément de dossiers, nous avons mis en place beaucoup de nouvelles organisations et de nouvelles méthodologies, nous avons modernisé un certain nombre d'outils notamment informatiques (j'y reviendrai tout à l'heure) ; notre commune en avait vraiment besoin ! c'est pourquoi nous avons demandé beaucoup à nos agents en 2016 pour la mise en œuvre de tous ces outils, et ils ont su être réactifs, faire preuve d'une grosse capacité d'adaptation et répondre à nos objectifs. Qu'ils en soient encore une fois remerciés.

Je voudrais également remercier tous ceux qui ont contribué à ce qui a fait toute la richesse de cette année 2016 à Plerguer ; vous, les habitants qui, chacun à sa manière, avez apporté votre contribution, les acteurs économiques (commerçants, artisans, entreprises, agriculteurs, professions libérales...) qui constituez l'indicateur par excellence du dynamisme d'une commune. J'en profite d'ailleurs pour remercier tout particulièrement les commerçants et artisans qui ont contribué à la réalisation de l'agenda « municipal » 2017, preuve s'il en est de leur attachement à la dynamique de

Plerguer. Je veux aussi remercier tout le réseau associatif de Plerguer (soit plus de 30 associations), leur président, leurs équipes, leurs bénévoles, qui au-delà de l'animation constituent un vecteur de lien social irremplaçable ; je vous le dis souvent : pour moi le réseau associatif constitue à part entière un acteur de notre politique de lien social. Merci pour toutes les activités et animations que vous avez assurées sur toute l'année.

Ainsi, si en 2015 nous avons réalisé plutôt les travaux les plus urgents plus facilement opérationnels, comme les travaux de circulation et de sécurité par exemple, nous avons eu la satisfaction en 2016 de voir la livraison de très gros investissements : tous résultant d'engagements que nous avons pris devant vous :

- les vestiaires-sanitaires du Stade Pierre Romé, bien entendu, inaugurés en avril et qui permettent aujourd'hui de doter le club de foot, d'un équipement enfin digne de notre époque, mais aussi d'accueillir également toute manifestation importante (on en a déjà eu des exemples en 2016 : le feu d'artifice du 14 juillet, le cross des écoles dans le cadre du téléthon, le rassemblement régional de side-cars organisé en septembre par le moto-club) ; c'est ça aussi la mutualisation des moyens municipaux.

- l'Espace de la Cerisaie ; un équipement très attendu qui a été mis en service le 19 octobre et inauguré le 17 décembre dernier. Je l'ai dit dans mon discours lors de l'inauguration, c'est sans doute l'équipement le plus important et le plus transversal dans nos objectifs de lien social.

Au service de nos enfants et de nos jeunes (25% de la population a moins de 18 ans, je le rappelle), l'Espace jeunes et le Centre de Loisirs cohabitent avec la Maison des Associations qui par définition est ouverte à tous.

- le réaménagement du cimetière et son extension : nous avons choisi un parti architectural délibérément paysager, et je sais que pendant les travaux il y a pu avoir ponctuellement quelques inquiétudes ; mais alors que la végétation était à peine mise en place et commençait tout juste à produire quel qu'effet, notre nouveau cimetière a suscité tout de suite beaucoup d'intérêt puisqu'il a fait l'objet de visites de plusieurs collectivités intéressées à la fois par le concept paysager, mais aussi par la rationalisation de l'entretien et de la maintenance.

- nous avons également en 2016 bouclé un programme très important d'effacement de réseau Rue Pierre Romé, Rue de la Cerisaie et Impasse des Badious ceci en cohérence avec la réalisation de l'Espace de la Cerisaie pour donner à toute cette zone d'accès aux sports et au loisirs un paysage urbain de qualité.

- en terme de réalisation d'infrastructures, je veux aussi citer le réaménagement du carrefour du Désert que nous avons négocié avec les services du Département alors que celui-ci ne figurait pas dans le programme 2016 initial, l'objectif étant de rendre plus sécurisé et plus lisible ce carrefour à 5 branches sur un axe important d'accès à la commune de Plerguer.

Nous avons aussi finalisé le Contrat d'Objectifs Développement Durable, le CODD. Celui-ci a en effet été définitivement validé par le conseil municipal du 20 septembre 2016 ; celui-ci constitue une feuille de route, un référentiel qui nous guidera dans nos décisions en terme d'aménagement et de priorité dans de nombreux domaines (stratégie foncière, logements, aménagement espaces publics, environnement...). Celui-ci sera bien entendu en cohérence avec d'autres outils structurant comme le PLH ou encore le SCOT qui devrait être arrêté dans les prochains mois, et qui lui-même nécessitera une révision de notre PLU.

Au cours de cette année 2016, nous avons aussi modernisé les moyens des services municipaux qui en avaient bien besoin pour une meilleure efficacité de notre service public :

- il y a eu un gros effort sur l'informatisation : je l'avais annoncé l'année dernière et c'est désormais opérationnel ; il y a eu bien sûr l'informatisation de la bibliothèque, mais aussi l'achat de logiciel pour la gestion des inscriptions et la facturation des services péri-scolaires (garderie, cantine, TAP) et des prestations du Centre de Loisirs et de l'Espace Jeunes.
- nous avons également renouvelé l'ensemble du dispositif téléphonique de la Mairie, l'ancien standard étant devenu totalement obsolète et inopérant, celui-ci faisant partie de l'amélioration de l'accueil à la Mairie.

2016 a aussi été la 1^{ère} année de la reprise en régie municipale de l'animation. Je vous l'avais annoncé l'année dernière. La fin du contrat avec le prestataire Familles Rurales et la dissolution du Sivu Animation Le Mesnil ont été l'occasion pour nous de prendre cette décision. Cette décision qui se voulait cohérente avec la livraison du nouvel équipement de la Cerisaie en cours d'année 2016, était aussi un pari, notamment sur le plan financier : l'enjeu étant de faire aussi bien, voire mieux en qualité, sans générer de surcoût pour la commune. A l'issue d'une 1^{ère} année de fonctionnement on peut dire que le challenge a été bien relevé puisque le coût global de revient à la commune est plutôt en diminution par rapport à 2015.

S'agissant de notre politique sociale portée essentiellement à travers les actions du CCAS, je voudrais souligner quelques initiatives :

- la poursuite des ateliers d'initiation à l'informatique et sur ce point je veux relever qu'après une 1^{ère} phase pilotée par le Département, la municipalité a pu mobiliser des bénévoles qu'il faut évidemment remercier pour continuer l'action.
- il y a eu aussi l'opération « argent de poche » mise en place au cours de l'été 2016, (là aussi c'était un engagement de notre part) ; cette expérience a permis à 3 jeunes de

Plerguer d'être sensibilisé au service public dans une démarche citoyenne en étant rémunéré pour 5 demi-journée au service de la commune.

-je ne voudrais pas oublier (et là aussi c'était un engagement très fort de notre part) la création d'une « Mutuelle de Village » ou d'une « Mutuelle pour tous » au bénéfice de tous les habitants de Plerguer. 2016 a été l'année de sa mise en œuvre. Sur la base d'un travail très approfondi d'un groupe d'élus, le CCAS a retenu l'association ACTIOM qui permet une offre individualisée et adaptée à la situation de chacun avec une tarification très attractive. N'hésitez pas à vous renseigner en mairie ; cette association apporte un vrai service d'accompagnement. On le voit bien, ce type de mutuelle se développe de plus en plus dans d'autres collectivités et connaît un véritable succès, Plerguer en est désormais dotée ; il faut vraiment saisir cette opportunité qui vous est offerte.

S'agissant de démocratie locale, thématique à laquelle, vous commencez à le savoir, je suis très attaché, nous avons poursuivi en 2016 sur nos principes en organisant des moments de rencontre et de proximité avec vous les habitants. C'est ainsi que nous avons organisé des réunions publiques, notamment sur la restitution du contrat d'objectifs, ou encore la Mutuelle pour tous.

Nous avons mis en place également un groupe de pilotage Animation associant élus, animateurs et parents des enfants fréquentant le Centre de Loisirs et l'Espace Jeunes, puisque désormais sur 2016 nous étions totalement maître de cette offre de service public au bénéfice de nos enfants et de nos jeunes.

Nous sommes véritablement convaincus que cette concertation et ce dialogue permanent avec vous, qui ne se pratiquait pas auparavant, est source de transparence, de lisibilité de l'action publique et d'enrichissement de nos projets.

A titre d'exemple sur l'attachement qui est le nôtre au dialogue, suite à des échanges avec les représentants de parents d'élèves, nous avons ainsi entendu leur souhait et avons prolongé jusqu'à 13 H 00 (au lieu de 12 H 30) la garde des enfants après l'école du mercredi matin , pour permettre aux parents qui travaillent de récupérer leurs enfants le plus tard possible sans avoir l'obligation de les laisser au centre de loisirs l'après-midi.

S'agissant du mode de gouvernance, là aussi, vous connaissez mon attachement et celui de mon équipe municipale à favoriser le débat démocratique, dans le cadre d'échanges constructifs, dans la loyauté, dès lors qu'au final ce soit l'intérêt général de notre commune et de ses habitants qui soit le seul et unique objectif.

J'ai dû, malheureusement, et à mon grand regret, mais en toute responsabilité, supprimer la page d'expression dans le bulletin municipal que j'avais proposé aux groupes minoritaires du conseil municipal. Je l'avais mis en place, alors que ce n'était absolument pas obligatoire et que cela ne s'était jamais fait auparavant, toujours dans le souci d'un enrichissement du débat démocratique. Le conseil municipal a estimé que les moyens d'expression municipaux, financés par des ressources publiques, devaient rester consacrés à une communication, même contradictoire au demeurant, au service exclusif de l'intérêt général de la commune et non pas à des règlements de comptes improductifs ou mensongers. Le Préfet a d'ailleurs confirmé la parfaite légitimité de cette décision.

Il serait, par ailleurs, fastidieux de rappeler tous les évènements intervenus dans notre commune sur 2016, car l'activité de nos 30 associations a été plus que jamais intense, mais je voudrais juste en mettre en exergue 2 :

-la journée culturelle du 11 juin qui a été une première expérimentation ; on peut dire que le concept est bon mais il faudra en tirer les enseignements pour l'édition 2017 que nous allons renouveler. La date est arrêtée ; ce sera le samedi 24 juin. Nous aurons l'occasion d'y revenir et d'associer tous ceux qui voudront contribuer à la réussite de cette journée.

-le déplacement d'une délégation de plus de 100 habitants de Plerguer à Lette, notre commune jumelle allemande. Ce type de rencontre est fondamentale pour la pérennisation de ce jumelage qui doit précisément sa longévité à ces échanges réguliers et intenses. J'en profite pour remercier tout le comité et sa présidente pour tout le travail d'organisation déployé pour cet échange. Le prochain rendez-vous aura lieu en 2018 pour fêter à Plerguer le 50^{ème} anniversaire, mais nous aurons l'occasion là aussi d'y revenir. Je voudrais aussi souligner l'implication du comité de jumelage lors de la cérémonie du centenaire de la bataille de Verdun, anniversaire qui est devenu désormais le symbole de la réconciliation franco-allemande. Plerguer plus que tout a démontré depuis longtemps son attachement à l'amitié franco-allemande et la participation d'habitants de Plerguer d'origine allemande, issus du jumelage, a suscité une très grande émotion lors de cette cérémonie présidée par notre député Gilles Lurton.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Enfin, un dernier point que je voudrais évoquer avant de clore ce bilan 2016, c'est évidemment l'arrivée à Plerguer d'un nouveau médecin, le Docteur Angeletti.

Evidemment, c'est un point que je n'avais pas évoqué dans nos projets de l'année, il y a un an lors de la cérémonie des vœux 2016.

Lorsque j'ai été informé en effet en juillet dernier du départ simultané de 2 médecins, il a fallu très vite se positionner et définir quel rôle pouvait ou devait jouer la municipalité.

En d'autres temps, on aurait laissé le marché libéral se réguler lui-même. Mais aujourd'hui le contexte est différent.

La presse s'en fait l'écho régulièrement et les mairies, on le voit bien, s'impliquent de plus en plus dans ces problématiques, beaucoup s'engagent d'ailleurs dans la construction de maisons médicales.

S'agissant de Plerguer, j'ai très vite décidé de prendre le problème à bras le corps et notamment avec un travail collaboratif très étroit avec les pharmaciens, un appel de candidatures a été lancé. Celui-ci a porté ses fruits puisqu'un candidat s'est très vite manifesté, le Docteur Angeletti, avec qui un accord a été trouvé rapidement.

De la même manière, pour les locaux d'accueil, la municipalité a très vite fait le choix d'acheter l'ancien cabinet dentaire du Docteur Le Moal, situé Rue Pierre Romé avec une situation remarquable en plein centre-bourg, à proximité immédiate de la pharmacie.

Ce local fait l'objet aujourd'hui d'une location au bénéfice du Dr Angeletti. Cette opération s'est traduit par une véritable course contre le temps, le challenge étant que le Dr Angeletti soit installé avant que la patientèle de Plerguer ne s'évade hors commune. Nous avons atteint l'objectif.

La municipalité a assumé pleinement ces choix et ne regrette pas d'avoir pris en urgence les dispositions nécessaires dans un temps record, en pleine période estivale (juillet/août) ; c'est l'accès aux soins et le service de proximité médical qui était en jeu pour les habitants de Plerguer.

Le conseil municipal a ainsi délibéré 3 fois sur le sujet (séances des 20 septembre, 6 octobre et 22 novembre), sans malheureusement obtenir de vote unanime sur cette problématique pourtant fondamentale, qui engageait l'avenir de notre commune. Je regrette pour ma part que nos collègues élus de l'opposition ne nous aient pas rejoint sur ce dossier, pourtant fondamental pour la qualité de vie des plerguerroises et des plerguerrois.

Quoi qu'il en soit, nous nous sommes réjouis d'avoir abouti ; le 17 octobre 2016 à 8h, le Dr Angeletti ouvrait son cabinet.

Sans l'intervention, très active de la municipalité, je crois pouvoir dire que nous n'aurions plus qu'un seul médecin à Plerguer.

Pour autant, si l'arrivée du Dr Angeletti a permis de traiter la situation d'urgence ; la problématique globale de l'offre médicale et para-médicale à Plerguer reste à traiter.

Mais compte tenu des enjeux, il fallait « sécuriser » au maximum nos décisions. On n'engage pas un investissement comme celui-là (il pourrait dépasser les 3 millions) sans s'assurer d'un certain nombre de vérifications et surtout faire en sorte de dimensionner l'équipement au plus près des besoins actuels et surtout à venir.

L'état du dossier, notamment l'étude du cabinet qui avait travaillé sur le dossier lors de la précédente mandature, ne nous semblait pas suffisamment éclairant pour prendre de véritables orientations. Des scénarios complémentaires ont été demandés ; des avis ont été sollicités aussi auprès de différents consultants (en restauration collective et en architecture). Tout ceci a pris du temps, mais a surtout permis d'enrichir la réflexion qu'il fallait mener jusqu'au bout.

Sur la base de tous les éléments, un débat de fond a eu lieu en Commission Plénière Privée (c'est-à-dire avec la totalité des membres du Conseil Municipal, sans public). Deux séances de travail, les 22 mars et 25 mai 2016 ont permis d'aboutir à la décision de lancer un concours d'architecture pour un projet d'ensemble complet, néanmoins à réaliser en tranches fonctionnelles.

Le 3^{ème} trimestre de 2016 a permis de monter le dossier de concours et je tiens à le souligner, ce dossier a été élaboré par des élus, sans recours à un cabinet spécialisé. Je veux remercier notamment Karine Norris-Ollivier qui a fait un très gros travail.

Les éléments structurants sur lesquels le concours a été lancé sont les suivants :

- ciblage de l'opération sur la totalité du périmètre foncier maîtrisé par la commune
- démolition des bâtiments de l'ancienne caserne des pompiers
- conservation du bâtiment de restauration et des bâtiments scolaires existants (le bâtiment de la cantine actuelle était prévu démolir dans l'étude initiale)
- prise en compte d'une restauration en régie (nous aurons là aussi l'occasion de revenir sur ce choix).

La fin de la première phase du concours qui se traduira par le choix des 3 équipes de concepteurs est prévue mi-février 2017. Ensuite les 3 équipes de conception disposeront de 3 mois pour remettre leurs offres.

L'équipe de conception retenue devrait être connue avant les vacances d'été 2017 (nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier très régulièrement tout au long de l'année bien entendu).

Si d'autres gros investissements ne sont pas prévus sur 2017, pour autant toute une série de travaux de petite ou moyenne importance seront programmées, même si à ce jour, les arbitrages budgétaires ne sont pas faits évidemment :

-nous devrions ainsi pouvoir restructurer la Maison des Galopins, la rendre plus fonctionnelle, accessible PMR, pour développer les permanences sociales du Département qui, après une réflexion partenariale avec la commune de Plerguer, a confirmé son intention d'en faire un pôle stratégique du territoire. Un maître d'œuvre a d'ores et déjà été missionné sur ce dossier.

-nous allons poursuivre nos réflexions et nos travaux sur l'accessibilité des ERP ; la loi nous y oblige, mais ce sont bien entendu des objectifs que nous partageons.

-les travaux sur l'ancien commerce Boutoux en centre-bourg (Rue de St Malo) vont démarrer de façon imminente. Ces locaux vont être remplacés par un pavillon de bourg, un logement social sous maîtrise d'ouvrage de la SA HLM La Rance qui pourra accueillir une famille. Cette opération a pu être montée dans un temps record (malgré certains présages pessimistes) grâce à une forte implication de la commune de Plerguer et grâce à une collaboration exemplaire avec le Service Habitat de SMA. La commune a participé à hauteur de 22 500 € pour l'équilibre de l'opération.

Cette opération s'inscrit bien entendu dans notre politique de logement social, mais aussi dans notre politique de revitalisation du centre-bourg. Nous allons d'ailleurs continuer à travailler avec l'Etablissement public Foncier de Bretagne sur d'autres sites abandonnés dans le bourg, même si les montages financiers et techniques sont compliqués.

-nous devrions aboutir en 2017 (je vous l'avais annoncé l'année dernière pour 2016, mais le dossier a pris quelque retard) pour la réalisation d'un parcours de randonnée sur Beaufort et Mirloup avec la réalisation d'un abri randonneurs à Beaufort ; tout ceci en partenariat avec le Syndicat des Eaux de Beaufort et le GIT de la Baie du Mt St Michel.

-nous allons réaliser également une 1^{ère} tranche d'un cheminement piétonnier sécurisé sur la Rue des Etangs (je vous l'avais annoncé en 2016, mais ce dossier a également pris un peu de retard).

-nous allons également finaliser les travaux d'aménagement de l'impasse des Lauriers, pour pouvoir de façon plus définitive faciliter le cheminement piétonnier sécurisé des enfants de l'école privée Notre Dame vers le site de l'école publique, le restaurant scolaire et la bibliothèque. Un accord a été signé avec l'ensemble des co-propriétaires de cette voie, malgré, là encore, des actions exogènes qui ont eu pour objectif d'empêcher cet accord d'intérêt public

-nous allons également concrétiser une 1^{ère} tranche de numérotation des villages. C'était aussi un engagement de notre part, mais aussi un besoin exprimé largement par les habitants. Il est important, notamment dans les gros villages, que chaque habitation puisse être parfaitement identifiée et localisée par les services d'urgence (pompiers, ambulances, gendarmerie...) et autres prestataires (pour les livraisons par exemple). Ce seront les villages de la moitié Nord de Plerguer qui vont faire l'objet de la 1^{ère} tranche.

Un mot également sur l'étude sur le Cheval Territorial et surtout sur les décisions prises par le conseil municipal. Vous vous en souvenez sans doute dès 2014, nous avons lancé une étude sur la faisabilité d'un recours au Cheval Territorial à Plerguer, ceci bien évidemment, compte tenu du rapport historique existant entre la commune de Plerguer et le cheval. Le cheval est en effet un symbole important dans notre commune (il figure d'ailleurs sur notre blason). Cette étude, financée à 80 % par la Région a été longue car elle a permis d'examiner toutes les applications possibles, avec à chaque fois que c'était possible, une expérimentation grandeur nature. Les conclusions et scénarios, à la fois techniques et financiers, ont été rendus et le conseil municipal a pris quelques orientations. L'idée étant de bien entendu de limiter l'enjeu financier (j'ai parlé tout à l'heure de rigueur financière), sachant que la Région doit pouvoir financer à 50 voire 60 %. On a retenu une prestation de 18 jours sur l'année pour des applications jugées les plus pertinentes et les plus efficaces : c'est-à-dire le désherbage, l'arrosage, le fauchage (abords étang de Beaufort) et les échanges du Centre de Loisirs avec l'EHPAD du Tronchet.

Ce projet est porté en partenariat avec le Syndicat Eau du Pays de St Malo et l'EHPAD du Tronchet.

Nous allons également poursuivre notre politique en direction de la petite enfance :
-nous avons finalisé l'étude ABS (analyse des besoins sociaux) que je vous avais annoncée l'année dernière et qui a été réalisée par des élus qui se sont formés sur le sujet (là aussi pas de recours à des consultants privés) ; cette étude va servir de base désormais à un travail de réflexion et d'accompagnement pour favoriser l'installation de structures privées dans l'accueil de la petite enfance à Plerguer. Nous y travaillons activement.

Nous allons également poursuivre notre action très volontariste de création d'un RAM (relais d'assistantes maternelles). Ce dispositif manque cruellement sur notre territoire et Plerguer a pris l'initiative sur cette question et a déjà fédéré avec l'aide de l'UDAF plusieurs communes intéressées par ce projet. Ce type de projet ne peut se concevoir qu'à une échelle intercommunale et c'est Plerguer qui joue le rôle moteur sur cette

question, mais je sais que SMA a aussi été sollicitée sur cette question à l'échelle de son territoire ; quoiqu'il en soit les collaborations vont s'installer ; les discussions vont se poursuivre avec la CAF bien entendu et on ne désespère pas d'aboutir.

Quelques informations dans le domaine économique :

-nous avons réactivé le dossier de la zone d'activité du Mesnil. Celle-ci malheureusement était restée gelée sous la mandature précédente.

Nous avons repris le dossier à zéro avec le Service Economique de St Malo Agglomération, compte tenu de l'impact de l'activité économique sur la commune en terme de dynamisme et compte tenu de son extraordinaire emplacement en bordure de la 4 voies.

Les relations de confiance entre SMA et la commune ont été restaurées et on devrait en voir les premiers résultats cette année.

-par ailleurs, la Sté SOMEVAL, hébergée dans des locaux de la commune à la Gare va quitter Plerguer début 2017 pour se développer sur une zone d'activité de nos voisins de Miniac-Morvan. Nous travaillons là aussi d'ores et déjà avec les services de SMA pour accueillir de nouvelles entreprises dans ces locaux, source de revenus non négligeables pour la commune. De la même manière, sur ce dossier le travail de collaboration est très constructif.

J'envisage aussi, (toujours pour concrétiser notre attachement à la démocratie participative et donc au dialogue avec vous), faire une réunion publique dans les mois qui viennent, pour tirer un premier bilan de notre action puisque nous arriverons en 2017 à la moitié de notre mandat.

Je vais aussi demander aux élus référents de villages et de quartiers de refaire cette année une réunion pour rebalayer les problématiques propres à votre cadre de vie de proximité.

Dans le domaine de la culture, je rappelle bien entendu, je l'ai dit dans mon bilan 2016, le renouvellement de la journée des arts et de la culture le 24 juin, mais je vous annonce aussi, en partenariat avec la municipalité et l'association musicale des Marais, l'organisation d'un concert classique à l'église de Plerguer avec l'orchestre symphonique du conservatoire de musique de Saint Malo le vendredi 31 mars 2017.

Autre information que je souhaite vous donner, c'est que Plerguer va être distingué fin janvier par la Région pour sa politique zéro-phyto que nous avons mis en œuvre dès le début de notre mandat en cohérence avec notre politique environnementale, dans le cadre du carrefour des Gestions Locales de l'Eau, organisé au Parc des Expositions de

Rennes. Une distinction que nous apprécions à sa juste valeur, qui récompense nos efforts et qui contribue, comme l'aménagement de notre cimetière, à l'image de marque et à la notoriété de notre Commune.

Un mot également sur le recensement ; Plerguer sera pleinement concernée en 2017. Les opérations de recensement vont débuter la semaine prochaine, à compter du 19 janvier. C'est une équipe de 6 agents recenseurs qui vont venir à votre rencontre. Merci de réserver le meilleur accueil à Marlène Ménoret, Eloïse Bourdeaux, Dominique Urvoy, Marie-Hélène Juhel, Yves Vanzato et Dominique Azé ; ces personnes seront-elles-mêmes encadrés par notre agent comptable Ronan Martine. Nous aurons ainsi une nouvelle photographie de notre population qui devrait encore avoir progressé, les derniers chiffres connus au 1^{er} janvier 2014 ayant déjà confirmé cette tendance puisque nous avons dépassé les 2500 habitants (2528 hab très précisément).

Voilà, très schématiquement exposées, les perspectives et tendances que je voulais porter à votre connaissance pour 2017 concernant notre commune.

Pour autant, Plerguer ne vit pas dans sa bulle ; nos réflexions internes, nos projets sont certes importants et rien ne remplacera la proximité du Maire et des structures communales, mais il ne faut pas oublier que nous évoluons dans un environnement institutionnel plus large dans lequel l'intercommunalité prend une place de plus en plus importante.

Je veux d'abord évoquer le PETR du Pays de St Malo (le pôle d'équilibre territorial et rural), ancien Syndicat du Pays de St Malo qui regroupe 5 communautés de communes ou d'agglomération qui va arrêter dans quelques mois le nouveau SCoT révisé. Ce document sera extrêmement important puisqu'il s'imposera au PLU des collectivités qui devront se mettre en conformité.

Ce ne sera pas sans incidence évidemment sur les droits à construire sur le territoire de nos communes.

Des réunions d'informations grand public ont déjà eu lieu, sur l'ensemble du territoire concerné du Pays de St Malo.

D'autre part, le renforcement des compétences des intercommunalités est en marche, notamment depuis la Loi NOTRe ; et Saint-Malo Agglomération n'y échappe pas bien entendu. Ainsi en plus des compétences déjà prises en charge par SMA, à compter du 1^{er} janvier 2017, l'Agglomération a pris la compétence Tourisme, celle des zones

d'Activité Economique à vocation communautaire, des aires d'accueil des gens du voyage.

L'idée étant que toutes ces problématiques soient gérées à une échelle qui soit plus pertinente que celle de la commune, dans le respect d'un équilibre territorial et dans un objectif de solidarité.

Parallèlement, un schéma de mutualisation est en cours d'élaboration entre les communes et SMA ; il s'agit, et là nous ne sommes pas sur des transferts de compétences, d'identifier les domaines où on peut mettre en commun et rationaliser des ressources pour gagner en efficacité. C'est l'essence même de l'intercommunalité.

Par ailleurs, un pacte fiscal et financier, obligatoire a été finalisé pour, de la même manière, répartir les ressources le plus équitablement possible entre l'échelon communautaire et l'échelon communal.

Tout ceci s'inscrit dans une démarche de projet de territoire, à l'échelle de l'Agglomération, l'enjeu étant de garantir un développement équilibré de nos collectivités, démarche dans laquelle il ne faudra pas néanmoins oublier la notion de proximité et de réactivité que seul l'échelon communal, notamment dans nos territoires ruraux, est capable d'assurer et surtout celui auquel sont très attachés nos populations.

Voilà ! Je ne vais pas prolonger outre mesure, mais même si j'ai été un peu long, il me paraissait important de profiter de ce rendez-vous annuel avec vous pour vous donner le maximum d'information sur l'évolution de notre commune et sur l'action de vos élus.

Je le dis souvent : l'équipe municipale a signé un contrat avec sa population, un contrat de 6 ans. Il est légitime que vous soyez régulièrement informés de la façon dont vos élus s'acquittent de leurs engagements.

N'oubliez pas une dernière chose : 2017 est une année importante avec des échéances électorales fondamentales qui engagent l'avenir de notre pays : les élections présidentielles et les élections législatives.

Il est essentiel d'aller voter et de profiter de ce droit de vote que nous procure notre démocratie. Les chiffres des nouvelles inscriptions sur la liste électorale de Plerguer sont très encourageants, puisque nous avons enregistré 191 nouvelles inscriptions dont 35 jeunes, ce qui est une progression énorme... du jamais vu à Plerguer ! Nous aurons ainsi 2108 électeurs inscrits. Ces bons chiffres traduisent sans aucun doute l'intérêt porté aux « présidentielles », élections qui échappent le plus à l'abstentionnisme, mais ils traduisent sans doute également une progression non négligeable de la population

(nous suivrons avec grand intérêt les résultats du recensement 2017). J'en profite pour vous préciser d'ailleurs que les bureaux de vote seront désormais localisés à l'Espace de la Cerisaie et non plus ici à la salle Chateaubriand. Autre information pratique : vous recevrez une nouvelle carte électorale à votre adresse au mois de mars, vous n'avez aucune démarche à effectuer, sauf si votre adresse a changé. Enfin un dernier rappel : le jour des élections il faudra venir avec votre nouvelle carte électorale et surtout avec une pièce d'identité (cette dernière étant absolument obligatoire).

J'en termine en vous renouvelant, au nom de la Municipalité tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Sachez que nous sommes à votre service, déterminés à améliorer de façon constante votre cadre de vie, pour que nous puissions passer, tous, collectivement, dans notre belle commune de Plerguer, une très bonne année 2017.